



**Section algérienne de
Transparency international**
E-mail : aaccalgerie@yahoo.fr
Tél. 071 43 97 08

Communiqué

L'ICPE 2006 montrent les limites des Conventions contre la corruption

Les transactions commerciales internationales gangrenées par les pots-de-vin

Alger, 1^{er} octobre 2006 - Transparency International a rendu public aujourd'hui les résultats de l'Indice 2006 de corruption des pays exportateurs (*). Ces résultats ne sont pas bons : « le versement de pots-de-vin à l'étranger par les entreprises des plus grands pays exportateurs reste une pratique courante, malgré l'existence d'instruments internationaux de lutte contre la corruption qui érigent ces pratiques en infractions » reconnaît Transparency International dans un communiqué. Plus de 11 000 chefs d'entreprise dans 125 pays ont été interrogés en mai 2006, 70 d'entre eux en Algérie. Ils ont répondu aux 2 questions suivantes : « Parmi les pays ci-dessous (**), veuillez sélectionner la nationalité des entreprises étrangères les plus actives dans votre pays ». Ils devaient ensuite noter les pays sur une échelle de un à sept (1 = le paiement de pots-de-vin est courant, 7 = les pots-de-vin sont inexistants) en répondant à la question suivante : « D'après votre expérience, dans quelle mesure les entreprises des pays que vous avez sélectionnés versent-elles des paiements occultes ou des pots-de-vin ? ». C'est ainsi que la Suisse obtient la meilleure note – 7,8 sur 10 -, et l'Inde occupe la dernière place avec 4,62 sur 10.

Quelle lecture peut-on faire de ces résultats par rapport à l'ampleur de la corruption en Algérie, notamment dans ses relations économiques et commerciales internationales ? Il faut noter tout d'abord que les pays principaux clients et fournisseurs de l'Algérie sont mal classés : l'Allemagne est 7^{ème}, les Etats-Unis sont 9^{ème} ; plus grave encore, l'Espagne, la France et l'Italie occupent respectivement les 13^{ème}, 15^{ème} et 20^{ème} place ! Parmi les pays exportateurs dits émergents et fournisseurs de plus en plus importants de l'Algérie, on en retrouve 3 qui sont très mal classés : la Corée du Sud, 21^{ème} place ; la Turquie à la 27^{ème} place et la Chine 29^{ème}, soit l'avant-dernière place. Faut-il croire que l'Algérie choisit surtout de commercer avec les pays dont les entreprises n'hésitent pas à verser des pots-de-vin pour obtenir des marchés ?

Ou est-ce que les entreprises des pays les mieux classés au niveau de l'ICPE 2006 n'arrivent pas à obtenir de marchés en Algérie car on leur exige systématiquement des pots-de-vin ? Cette tendance à voir émerger des « couples » de pays corrupteurs-corrompus, dans les transactions commerciales internationales avait été déjà confirmée dans le cas de l'Algérie ces 3 dernières années (2003 à 2005) au niveau du classement de l'Indice de perceptions de la corruption (IPC ***), indice qui note et classe les pays, des moins corrompus aux plus corrompus, et où l'Algérie avait obtenu de très mauvaises notes, de 2,6 à 2,8 sur 10 ! Il était très nettement apparu dans l'IPC que l'Algérie n'avait presque pas de relations économiques et commerciales avec les 10 pays les moins corrompus.

Les résultats de l'ICPE 2006 ne sont pas surprenants au vu de l'explosion ces dernières années des recettes des pays producteurs de pétrole, et qui, comme l'Algérie, ont vu le montant de leurs importations multiplier par 2. Ces pays devenus gros importateurs de biens et de services ont certainement contribué à l'augmentation des pots-de-vin et à la surfacturation des offres faites par les entreprises étrangères, entreprises qui ont été confrontées à une très forte concurrence et à de très fortes demandes de pots-de-vin en contrepartie de l'obtention de marchés. Les plus de 100 milliards de dollars que consacrent l'Algérie en budget d'investissement attirent en particulier les entreprises étrangères qui n'ont aucun scrupule à verser des pots-de-vin, pratiques d'autant plus facilitées que les pouvoirs publics au plus haut niveau de l'Etat (Conseil des ministres) ont autorisé très souvent le recours au gré au gré dans la gestion des gros marchés à l'importation !

Plus globalement, les très mauvais résultats de l'IPCE 2006 amènent à nous interroger sur les limites de la Convention de l'OCDE de 1997 contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans les transactions commerciales internationales : elle excluait dès le départ les filiales à l'étranger des multinationales ! Autres limites de cette Convention : la rigueur insuffisante des mécanismes d'évaluation de son application par pays signataire et l'absence de sanctions conséquentes pour les pays défaillants.

Comme nous sommes en droit de nous interroger sur l'efficacité de la Convention des Nations unies contre la corruption. Il ne suffit pas de ratifier la Convention et de légiférer au plan interne : il est indispensable qu'il y ait une volonté politique ferme qui se traduit par des actes sur le terrain, et dans un contexte politique où l'exercice de la démocratie et des libertés n'est pas violé quotidiennement.

(*) Pour en savoir, consulter le site Internet suivant : < www.transparency.org >, vous y trouverez tous les documents sur l'ICPE 2006, en arabe et en français, et un rapport d'analyse des résultats de l'ICPE (en anglais uniquement).

()** L'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, Hong Kong, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Russie, Singapour, la Suède, la Suisse, Taïwan et la Turquie.

(*)** L'IPC reflète le point de vue d'hommes et de femmes d'affaires et d'analystes du monde entier, y compris d'experts vivant dans les pays évalués. L'IPC est un indice composite tiré des données sur la corruption fournies par de multiples enquêtes réalisées auprès d'experts et de dirigeants d'entreprises par toute une série d'institutions indépendantes et dignes de confiance. Les résultats de l'IPC seront rendus publics le 6 novembre 2006. Cette année, 125 pays (un record) y figureront.